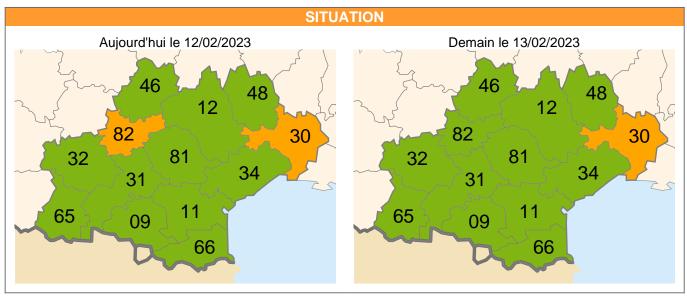


EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR





Aujourd'hui le 12/02/2023			Départements			Demain le 13/02/202		Arrêté en vigueur
O ₃	PM10	NO ₂			O ₃	PM10 NO ₂		
				Ariège (9)				AP du 10/08/2017
				Aude (11)				AP du 20/07/2017
				Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
				Gard (30)				AP du 20/07/2017
				Haute-Garonne (31)				AP du 26/10/2017
				Gers (32)				AP du 04/08/2017
				Hérault (34)				AP du 04/08/2017
				Lot (46)				AP du 06/09/2017
				Lozère (48)				AP du 19/07/2017
				Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
				Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
				Tarn (81)				AP du 07/09/2017
				Tarn-et-Garonne (82)				AP du 26/07/2017
Légende:	.égende: Procédure d'ale			Procédure d'information				- ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur 0µm, NO₂ : dioxyde d'azote

Atmo Occitanie prévoit sur les départements du Tarn et Garonne et du Gard un épisode de pollution aux particules en suspension (PM10) pour le dimanche 12 février 2023.

Lundi 13 février, la situation devrait s'améliorer sur le département du Tarn et Garonne.

En revanche, sur le département du Gard, l'épisode de pollution devrait se poursuivre.

DESCRIPTION DU PHENOMENE:

Les conditions météorologiques limitent depuis plusieurs jours la dispersion des particules en suspension (PM10) dans l'air de l'ensemble de la région. La conjugaison d'une masse d'air stable sans vent, de températures basses et d'une hauteur de couche de mélange basse entraine une accumulation progressive des concentrations en PM10.

Cette augmentation des concentrations observée depuis plusieurs jours entraine une prévision d'épisode de pollution pour le 12 février sur le Tarn et Garonne et les 12 et 13 février sur le Gard.

EVOLUTION:

Les conditions météorologiques ne devraient pas être favorables à la dispersion des polluants demain lundi pour le Gard. De ce fait, l'épisode de pollution devrait se poursuivre sur ce département.

En revanche, les conditions météorlogiques sur le Tarn et Garonne pourraient légèrement améliorer la situation. L'épisode de pollution ne devrait donc pas se poursuivre pour ce département.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Personnes vulnérables et personnes sensibles :

Populations vulnérables: Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

Populations sensibles: Personnes se reconnaissants comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

Population générale :

• Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

A la maison/travail:

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

Secteur agricole:

• Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

Qualité de l'air

www.atmo-occitanie.org Contact départements [11],[30],[34],[48],[66] : 06.85.52.83.44 Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] : 06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



Effets de la pollution sur la santé

www.ars.occitanie.sante.fr ARS Occitanie Informations santé, AIR SANTÉ : 05 61 77 94 44

